

BOCK MEYERBEER
35, rue Meyerbeer
ROUBAIX
Téléphone 421 et 2471

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et Limitrophes.....	3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 78.00
France et Belgique.....	> 23.00; > 43.00; > 80.00
Etranger : Tarif A.....	> 35.00; > 70.00; > 140.00
Etranger : Tarif B.....	> 80.00; > 100.00; > 200.00

ANNONCES.....
REDACTION.....

ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. G.
TOURCOING..... 33, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 00.49.

LE PAIN
REPLAÇE
LE BEURRE
6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100, 102, 104, 106, 108, 110, 112, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 126, 128, 130, 132, 134, 136, 138, 140, 142, 144, 146, 148, 150, 152, 154, 156, 158, 160, 162, 164, 166, 168, 170, 172, 174, 176, 178, 180, 182, 184, 186, 188, 190, 192, 194, 196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, 210, 212, 214, 216, 218, 220, 222, 224, 226, 228, 230, 232, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 270, 272, 274, 276, 278, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292, 294, 296, 298, 300, 302, 304, 306, 308, 310, 312, 314, 316, 318, 320, 322, 324, 326, 328, 330, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 350, 352, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 406, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000.

Pour l'application rationnelle de la loi Loucheur

C'est à l'initiative de M. Loucheur, ministre du Travail, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale que nous devons la loi du 13 juillet 1928, établissant un programme de construction d'habitations à bon marché et de logements à loyer moyen. Le ministre ne s'est pas contenté de faire voter par le Parlement cette loi si opportune; il a tenu à en préparer une application rapide et rationnelle et à prescrire personnellement à sa mise en œuvre. Des voyages d'études dans différentes régions de notre pays et à l'étranger ont permis à M. Loucheur de comparer divers types de construction et de tirer d'une documentation réelle des règles pratiques qu'il a exposées aux membres de la Commission technique de l'habitation. Cet organisme vient de publier le résultat de ses recherches et de ses travaux dans une notice qui peut se procurer à l'Imprimerie nationale.

La première partie de cette notice, « Code de la Construction », est consacrée à l'étude des principes généraux dont s'inspireront tous ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de l'application de la loi Loucheur.

L'habitation, dit la notice, doit être rigoureusement hygiénique, suffisamment spacieuse et devra présenter le degré de confort nécessaire à l'allègement de la tâche quotidienne de la ménagère et au repos de la famille. L'aération, le chauffage, l'isolement thermique, la défense contre l'eau et l'humidité, l'insonorité, devront être soigneusement étudiés. Adaptés aux goûts légitimes des occupants, la disposition de l'immeuble ne sera pas cependant contraire à leurs intérêts bien compris.

Le Ministre ne se désintéresse pas de la question de l'esthétique de l'habitation; c'est ainsi qu'il recommande que toute maison ou tout groupe de maisons s'inscrive sans heurt dans le paysage et s'inspire du caractère particulier de la région, mais il estime très justement que la beauté des immeubles doit résulter moins de l'emploi de matériaux coûteux et de décorations onéreuses que de la simplicité des lignes, de l'harmonie des volumes et de l'équilibre des proportions.

Mais il ne suffit pas de préconiser la construction d'habitations saines et confortables. Comment, pratiquement, rendra-t-on la maison confortable et hygiénique? Le ministre passe en revue les différentes pièces de l'immeuble; il en fait connaître les dimensions et l'équipement. Reproduisons au hasard quelques indications utiles.

Le service des fenêtres sera, sans aucune exception possible, au moins égale au sixième de la surface du plancher de la pièce à éclairer.

La superficie de la cuisine familiale sera proportionnelle au nombre de chambres, lequel sera suivant l'importance numérique de la famille. La cuisine comprendra autant que possible une partie rectangulaire, largement éclairée, libre de tous appareils cuisiniers ou ménagers, dans laquelle la famille se tiendra, et une sorte d'alcôve très aérée dans laquelle se grouperont les appareils destinés à la préparation des aliments, aux nettoyages et aux lessives. Dans cette annexe une place sera réservée pour la cuisinière, le fourneau à gaz, un évier, un égoût, un garde-manger ventilé, une toilette à battant ou une petite table.

Dans les cabinets sera placé un coffre à linge saie ventilé vers l'extérieur.

Enfin, la notice étudie les diverses méthodes qui permettront d'abaisser le prix de revient de la construction. Le ministre attend de la standardisation les meilleurs effets. On emploiera dans la plus large mesure des éléments standardisés, c'est-à-dire des matériaux ouvrés en série et préparés en stocks. C'est ainsi qu'un conseil d'uniformiser les dimensions des briques et des tuiles, d'établir des types de portes et de fenêtres généralisés; à cet égard on trouvera dans la notice, outre des plans et devis, de nombreuses indications d'ordre purement technique.

L'organisation rationnelle du travail est encore un facteur essentiel de la diminution des prix de revient. Il est indispensable de ne rien laisser au hasard et d'éviter toute improvisation sur le chantier. Il sera bon, dans les entreprises un peu importantes, de faire à l'avance une étude complète, chiffrée et précise de chacune des opérations en décomposant, si possible les phases de la construction et en calculant le temps qui sera nécessaire à l'exécution de chaque série de travaux.

Serupuleusement observées, les règles et instructions établies par la Commission technique aideront puissamment à la réalisation du programme de construction prévu par la Loi Loucheur.

La fin tragique d'un cheminot touquennois sur une locomotive

LE CHAUFFEUR FAUQUENOY est ARRÊTÉ

L'enquête au sujet de la mort du mécanicien Latalgann, mort tragiquement près de Boves, dans des circonstances mystérieuses, tandis qu'il était de service sur un train de la ligne Creil-Lille, semble être entrée dans une nouvelle phase. En effet, le chauffeur Fauquenois, seul témoin de la sinistramente du cheminot touquennois, a été inculpé du meurtre de celui-ci par le juge d'instruction, M. Kerambrou, à la suite de l'interrogatoire qu'il a subi hier.

Le chauffeur protesta de son innocence avec grand calme, mais il a refusé de répondre sur le fond de l'affaire hors de la présence du défenseur qu'il a choisi, M. Thoyot. Après l'étude du dossier et des constatations faites au cours de l'examen de la locomotive, le juge a décerné un mandat de dépôt contre le chauffeur, qui a été écroué à la prison d'Amiens.

Le 500^e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc

Orléans, 6 mai. — Aujourd'hui commencent les fêtes du 500^e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, auxquelles assisteront sept cardinaux, sept archevêques et quatre évêques.

Ce matin à 11 h. 30, le cardinal Lépicier, légat du Pape, est arrivé venant de Sens. Il a été reçu à la gare par M. Turbat, premier adjoint, faisant fonctions de Maire, qui lui a souhaité la bienvenue au nom de la Cité de Jeanne d'Arc.

Cet après-midi a eu lieu à la cathédrale, somptueusement décorée, la cérémonie d'ouverture.

Le cardinal légat, Mgr Lépicier, est reçu solennellement à 16 h. 30 sur le parvis de la cathédrale par Mgr Courcoux, évêque d'Orléans, entouré d'un nombreux clergé. Dans la cathédrale bondée de fidèles, la nef est somptueusement décorée aux couleurs nationales et aux couleurs rouge et or qui sont celles de la ville d'Orléans.

Mgr Hertzog monte en chaire pour lire les lettres apostoliques qui ont investi Mgr Lépicier de sa mission à Orléans. Ces lettres rappellent les titres glorieux de Jeanne d'Arc qui fut le bras de Dieu pour sauver la France.

Mgr Lépicier, qui est originaire de Valenciennes, fait l'éloge de la Sainte nationale et il souligne le caractère d'union des fêtes du 500^e anniversaire de la délivrance d'Orléans.

Mgr Ginisty, évêque de Verdun, avec une éloquence enflammée, prononce le panégyrique de Jeanne d'Arc.

Après un salut solennel, la cérémonie est terminée.

Mgr Lépicier donnera demain la bénédiction pontificale à l'issue d'une messe à la cathédrale. Mgr Tissier, évêque de Châlons, prononcera un deuxième panégyrique de Jeanne d'Arc. Mgr de la Villardelle, archevêque de Rouen, prononcera un troisième panégyrique mercredi, en présence du Président de la République.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 MAI

ROUBAIX			TOURCOING		
Inscrits: 30.111. — Votants: 28.068 Blancs et divers: 451. Suffrages exprimés: 27.606			Inscrits: 22.548. — Votants: 20.656 Blancs et divers: 240. Suffrages exprimés: 20.413		
Républicains	Socialistes	Communistes	Républicains	Radicaux	Socialistes
Liernan L. 11.031	Lebas J.-B. 13.731	Bonte F. 2.766	Bernard A. 7.544	Dron G. 6.279	Inghels A. 3.943
Roussel E. 11.080	Vatremes H. 13.674	Mme Brabant .. 2.740	Bruneel J. 7.579	Vandermarck .. 6.235	Vandermarck .. 3.887
Affard L. 11.061	De Brabander .. 13.535	Broquet F. 2.736	Delombaerde P. 7.574	Salemien G. 6.130	Betremas G. 3.868
Blanc P. 11.049	Dupré L. 13.752	Cunéid J. 2.756	Deschamps A. 7.513	Parsy A. 6.236	Defort L. 3.868
Colonne V. 11.038	Thérin H. 13.730	Courteys J. 2.754	Duthoit H. 7.554	Beuscart M. 6.181	Honoré H. 3.872
Canivet E. 11.086	Sory K. 13.706	Cremers C. 2.754	Lambrecht A. 7.531	Cailliau A. 6.188	Laurent C. 3.867
Carotte H. 11.060	Verbeurt J. 13.697	Debruyne T. 2.753	Leduc F. 7.588	Cardon A. 6.183	Lefebvre H. 3.868
Cateau L. 11.058	Bardoux J. 13.683	Dedery A. 2.754	Leman Ch. 7.545	Castelain P. 6.197	Muylent E. 3.867
Chavatte A. 11.057	Bataille G. 13.704	Deleuze E. 2.754	Leveugle A. 7.552	Coppin H. 6.158	Paris L. 3.863
Decraene H. 11.061	Bourdon M. 13.698	Dellebeke C. 2.753	Masurel J. 7.544	Doborgier P. 6.115	Vandoorne G. 3.863
Delbart H. 11.038	Bracq H. 13.696	Delmoete H. 2.756	Monvoisin M. 7.496	Debove A. 6.102	Robert H. 3.859
Delcalle P. 11.045	Corbeau H. 13.701	Delobel J. 2.753	Motte A. 7.522	Deconock J. 6.135	Vanhoutte J. 3.853
Delecluse G. 11.032	Delforge A. 13.705	Delporte J. 2.752	Tarel V. 7.586	Delanor J. 6.136	Reyr M. 3.847
Denis J. 11.049	Demeyer E. 13.697	Delroye M. 2.753	Maréchal P. 7.575	Delcroix G. 6.119	Buyssen G. 3.832
Derooubaix A. 11.049	Denève T. 13.687	Deman J. 2.754	Agache A. 7.533	Dhaeze A. 6.138	Castel A. 3.827
Desmarceaux E. 11.059	Densy J. 13.708	Descentricités .. 2.753	Ballois F. 7.591	Duez H. 6.133	Cateau E. 3.838
Desrousseaux E. 11.038	Dewitte A. 13.692	Dodot E. 2.754	Delange L. 7.523	Favorel H. 6.130	Delebrère A. 3.834
Dhondt T. 11.060	Lorhiéu G. 13.704	Doloy J. 2.753	Delecroix G. 7.533	Heulst J. 6.130	Delecluse A. 3.832
Dufouret R. 11.056	Dumont L. 13.697	Elphout J. 2.753	Castelain E. 7.524	Joostens M. 6.143	Delobel F. 3.827
Fourlinie A. 11.060	Lamarq O. 13.702	Engels J. 2.752	Castelain E. 7.536	Laballe H. 6.109	Deloef A. 3.829
Fourmentaux J. 11.051	Lefebvre H. 13.701	Leman H. 2.758	Cateau A. 7.539	Leconte H. 6.105	D... .. 3.829
Hasperte A. 11.050	Leman C. 13.711	Lepers H. 2.753	Delange L. 7.523	Lefort E. 6.158	Desmette T. 3.834
Ladam P. 11.057	Lorhiéu G. 13.697	Léjeune J. 2.753	Delecroix G. 7.533	Martre A. 6.145	Desnoy C. 3.833
Leclerc A. 11.047	Merrheim A. 13.704	Louvet A. 2.754	Delegrange L. 7.500	Mayer A. 6.137	Honoré J. 3.828
Lembre A. 11.061	Nys P. 13.699	Misson A. 2.753	Desmette H. 7.513	Nys A. 6.115	Jouvenet J. 3.831
Leman K. 11.051	Vanherpe F. 13.681	Rassamont C. 2.752	Dubois L. 7.530	Paris D. 6.181	Launers E. 3.840
Lepere E. 11.041	Vanoetghem V. 13.708	Rassement T. 2.753	Duprez E. 7.537	Prayer J. 6.175	Lelièvre L. 3.836
Mory A. 11.060	Vanoverbeke E. 13.679	Robert F. 2.752	Elphout J. 7.521	Prot M. 6.142	Leplat A. 3.828
Niedergang C. 11.052	Verbeurt A. 13.705	Mme Rondeau .. 2.748	Gorpenheim J. 7.514	Robbe U. 6.161	Matton E. 3.834
Nuytens C. 11.056	Winants P. 13.690	Rybroeck C. 2.753	Hardy A. 7.512	Schalbert J. 6.159	Fargate J. 3.828
Pingel F. 11.033	Delobbe A. 13.708	Seet A. 2.755	Lampe G. 7.519	Sorrie F. 6.145	Provost J. 3.833
Poller L. 11.059	Mangin C. 13.681	Traches E. 2.754	Nys L. 7.531	Six D. 6.167	Sommé A. 3.830
Quatannas A. 11.057	Meirnaeche L. 13.707	Vanderplacke J. 2.753	Thiry A. 7.531	Vandebouck .. 6.152	Terrasse L. 3.829
Roussel H. 11.056	Parent L. 13.716	Vanneste L. 2.752	Vanhoutte C. 7.495	Vandenbulcke .. 6.147	Vandermesch C. 3.828
Vasseur M. 11.060	Verdonck S. 13.711	Vanoverbecke .. 2.752	Volt H. 7.510	Vanderveelde .. 6.123	Vienne E. 3.839
Willems A. 11.028	Weeks J. 13.705	Verbecke A. 2.753	Welcomme L. 7.521	Verveecke A. 6.163	Vilster F. 3.862

BILLET PARISIEN

Les leçons du scrutin

Paris, 6 Mai (Minuit)

Sur l'ensemble du territoire les résultats des élections d'hier sont tels qu'il était aisé de les prévoir. Le premier tour du scrutin ne traduit aucun mouvement profond capable de changer très sensiblement la physionomie politique du pays.

Mais le changement léger qui s'est produit n'est pas à l'avantage des partis révolutionnaires et cartellistes. Si, dans une partie, les listes ont été réduites à Toulouse et à Bordeaux, ils ont, d'autre part, été battus à Brest, au Creusot, à Saint-Chamond, à Prades, à Angoulême. Ce qui est passé au Creusot est particulièrement significatif: la liste de M. Paul Faure, maire sortant du Creusot, socialiste S.F.I.O., a essuyé une véritable déroute. Seul M. Paul Faure a été réélu; il se trouvera dans le milieu de conseillers modérés; 26 de ces derniers ont été élus sur 30.

L'échec socialiste est plus complet encore à Brest où la liste radicale-socialiste enlève les 36 sièges à la liste socialiste de M. Goude, député.

Les résultats du scrutin d'hier marquent donc un recul de l'idéologie cartelliste.

À Angers, la municipalité sortante s'était pas socialiste, mais cartelliste; elle a été mise en minorité.

En Alsace, la situation, du point de vue national n'est pas irrémédiablement compromise; les éléments patriotes barrent au second tour du scrutin, la route aux ennemis de la patrie, au prix d'une grande discipline.

À Colmar, la liste autonomiste de l'ex-instituteur Rossi a une vingtaine de ballottages. À Strasbourg, la liste socialiste de M. Peirotes arrive en tête; la liste communiste vient tout de suite après elle et les trois listes autonomistes recueillent à peu près autant de voix que chacune d'elles.

Ce qu'il faut redouter, c'est une collusion entre les autonomistes et les communistes, qui assurerait la victoire de ces derniers. R...

ROUBAIX

Ce qu'il ne faut pas oublier

Ainsi, les partis en présence à Roubaix gardent les proportions numériques qu'ils avaient en 1925 où, au premier tour ils obtinrent: socialistes, 13.000; Républicains, 10.500; Communistes, 2.537.

Ils ont obtenu hier: Socialistes, 13.731; Républicains, 11.033; Communistes, 2.766; se partageant à peu près dans les mêmes proportions les 1480 voix en plus, avec un léger avantage pour les communistes.

Félicitons nos amis de continuer énergiquement la lutte, même dans ces conditions difficiles.

Ils restent fidèles à la tradition roubaixienne. Chez nous, on ne lâche jamais en présence du formidable danger que constituerait pour le pays la domination socialiste et communiste.

On poursuit toujours la lutte, avec l'espoir et la volonté de vaincre quand même.

On surveille de plus près encore les opérations du scrutin. On rallie jusqu'au dernier abstentionniste. Et surtout on ouvre les yeux aux bons citoyens qui égarent leur suffrage.

Aux ouvriers qui croient le donner à leur parti en votant pour les socialistes et qui ne voient pas que les chefs socialistes se servent d'eux et ne les servent pas.

Aux électeurs des classes moyennes qui considèrent les élus socialistes comme le parent de la société contre le communisme et qui ne les croient pas révolutionnaires parce qu'ils n'ont pas fait la Révolution à Roubaix.

Non. Mais attendez qu'une poussée socialiste dans les Conseils municipaux renforce l'extrême-gauche du Sénat, au mois de janvier prochain, renverse Poincaré, mette Léon Blum à la Présidence du Conseil et le petit France au cercueil...

Car les élections municipales ont de graves et immédiates conséquences politiques.

Les socialistes ne l'oublient jamais.

Aux bons Français de Roubaix de se souvenir comme eux pour le scrutin de dimanche prochain.

Le vote de M. Doumergue



M. Doumergue mettant son bulletin dans l'urne à l'école de la rue de la Ville-Léveque, à Paris.

Coutenet, Roeland, Fiquet, François Latour, Fernand Laurent.

Radicaux indépendants. — MM. Léopold Bellan, André Puech, Louis Peuch.

Radicaux et radicaux-socialistes. — MM. Moriette et Dufréne.

Républicains socialistes et socialistes indépendants. — MM. Feutot et Lallemand.

Socialistes (S.F.I.O.). — MM. Fiancette et Levillain.

Communistes. — MM. Gatchery, Colly, Gellis, Joly et Sellier.

Tous ces élus étaient conseillers sortants, à l'exception de M. Dufréne, élu dans le dixième arrondissement (Porte Saint-Denis).

DANS LA BANLIEUE PARISIENNE

Les résultats au premier tour de scrutin dans la banlieue s'établissent comme suit: Municipalités communistes, 5; S. F. I. O., 7; républicains socialistes, 5; radicaux-socialistes, 2; radicaux radicaux, 4; républicains gauche, 11; conservateur, 1.

EN PROVINCE

Paris, 6 mai. — Le ministre de l'Intérieur communique à midi les résultats de 765 communes de plus de 5.000 habitants (non compris Paris et la Seine). Le résultat est complètement acquis au premier tour dans 281 communes, 11 y a ballottage dans 484 communes, mais la majorité est acquise dans 159 de ces communes. Les Conseils définitivement élus ou dans lesquels la majorité est acquise se répartissent ainsi: Conservateurs, 7; Républicains, 77; Républicains de gauche, 77; radicaux radicaux, 21; Radicaux-Socialistes, 127; Républicains Socialistes, 16; Socialistes S. F. I. O., 96; Communistes, 16; douze, 3.

Par rapport à la situation antérieure les gains et les pertes des partis sont les suivants pour les communes dans lesquelles le résultat est définitivement acquis:

Conservateurs: gains, 0; pertes, 0; Républicains U. R. D.: gains, 4; pertes, 5; Républicains de gauche: gains, 7; pertes, 2; Radicaux et radicaux-socialistes: gains, 2; pertes, 1; Radicaux-Socialistes: gains, 4; pertes, 6; Républicains Socialistes: gains, 1; pertes, 0; Communistes S. F. I. O.: gains, 1; pertes, 6; Socialistes: gains, 1; pertes, 0.

Le ministre de l'Intérieur communique: Les formations socialistes S. F. I. O. ou cartellistes sont battues à Brest, au Creusot, à Bourg-de-Péage, à Bully-les-Mines, à Saint-Chamond, à Prades, au Chesnay (S.-et-O.), à Angoulême, à Saint-Triz. Elles gagnent à Saint-Affrique, Yaur, Châtillon.

QUELQUES RESULTATS

M. Doumergue réélu à Lisieux. M. Chéron, ministre des Finances, sénateur du Calvados, est réélu.

Le ministre des Postes réélu dans l'Ardeche.

Les travaux d'assèchement du lac Nemi seraient terminés à la fin du mois

Rome, 6 mai. — A la suite de la visite d'une commission gouvernementale, il a été décidé d'interdire au public l'accès du lac Nemi, d'où l'on tente d'extraire, comme on sait, la galère de Caligula.

A l'heure actuelle, la poupe émerge sur une hauteur de neuf mètres.

La galère, dit-on, a été sérieusement endommagée par l'effet des eaux, comme par les déprédations de vandales des siècles passés. Les armatures des poutres de la coque, rejointes entre elles par des plaques de plomb retenues par des clous d'airain, présentent un certain intérêt. On ne peut encore estimer la valeur intrinsèque de la galère.

On espère que les travaux toucheront à leur fin vers le 30 mai.

La